

RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF

PAYS : République démocratique du Congo

TYPE DE RAPPORT : ANNUEL

PERIODE DE RAPPORT : 29 Novembre 2019 - 15 Novembre 2020

<p>Titre du projet : Le Droit des femmes à la Protection et à la Participation pour l'Egalité et la Paix autour des mines artisanales du Sud Kivu (WoSH – « Women of Shabunda »)</p> <p>Numéro Projet / MPTF Gateway : PBF/IRF-317 ; Identifiant de projet (ID) :00118939</p>											
<p>Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :</p> <p><input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays</p> <p><input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional</p> <p>Nom du fonds fiduciaire :</p>	<p>Type et nom d’agence récipiendaire :</p> <p>Bureau Conjoint des Nations unies aux Droits de l’Homme (BCNUDH) (Agence coordonnatrice)</p> <p>Organisation internationale pour les migrations (OIM)</p> <p>Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO)</p>										
<p>Date du premier transfert de fonds : 29 Novembre 2019</p> <p>Date de fin de projet : 31 Mai 2021</p> <p>Le projet est-il dans ses six derniers mois de mise en œuvre ? NON</p>											
<p>Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre</p> <p><input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse</p> <p><input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)</p> <p><input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional</p>											
<p>Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):</p> <table> <thead> <tr> <th>Agence récipiendaire</th> <th>Budget</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BCNUDH</td> <td>\$ 584.352,00</td> </tr> <tr> <td>OIM</td> <td>\$ 457.824,00</td> </tr> <tr> <td>UNESCO</td> <td>\$ 457.824,00</td> </tr> <tr> <td>Total PBF</td> <td>\$ 1.500.000,00</td> </tr> </tbody> </table>		Agence récipiendaire	Budget	BCNUDH	\$ 584.352,00	OIM	\$ 457.824,00	UNESCO	\$ 457.824,00	Total PBF	\$ 1.500.000,00
Agence récipiendaire	Budget										
BCNUDH	\$ 584.352,00										
OIM	\$ 457.824,00										
UNESCO	\$ 457.824,00										
Total PBF	\$ 1.500.000,00										
<p>Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 20,31% (voir le rapport financier annuel).</p>											
<p>Budgétisation sensible au genre :</p> <p>Indiquez le montant (\$) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 1 386 900 USD (92,46%)</p> <p>Indiquez le montant (\$) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 00 USD. L’essentiel des dépenses actuelles, est lié aux staff, opérations et suivi du démarrage.</p>											

Marqueur de genre du projet¹ : 3

Marqueur de risque du projet² : Fort risque - retard dû aux mesures imposées pour prévenir l'expansion de la COVID 19 sous l'Etat d'urgence décrété par le Président de la République, entre mars et juillet 2020, et les restrictions de mouvement et de rassemblement, y compris dans le Sud-Kivu.

Domaine de priorité de l'intervention PBF (« PBF focus area »)³ : 3.2. Accès équitable aux services sociaux

Préparation du rapport :

Rapport préparé par :

- Charlotte Songue – Coordonnatrice Projet BCNUDH
- Richard Matsipa, UNESCO
- Ure Afra Sophie, OIM

Rapport approuvé par : Abdoul Aziz Thioye, Directeur du BCNUDH (Agence Lead).

Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : Oui (Sophie Aloë, Point Focal PBF, Bureau Intégré de la MONUSCO).

¹ Score 3 : pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 : pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 : pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

² 0 = risque faible pour la réalisation des résultats; 1 = risque moyen pour la réalisation des résultats; 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

³ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique; (2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits; (3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux ; (4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Partie 1 : Progrès global du projet

Le projet en revue mis en œuvre dans la province du Sud Kivu, territoire de Shabunda, groupement de Bamuguba sud, poste de Kigulube, a démarré officiellement le 3 mars 2020 à la suite de l’approbation du Plan de Travail du projet par le Comité de Pilotage lors de sa première réunion tenue à Kinshasa, présidée par la Ministre du Genre, Famille et Enfant, en présence du Directeur du BCNUDH, agence lead du projet, et des Représentants de l’UNESCO, et l’OIM. Les fonds avaient déjà été transférés le 2 décembre 2019.

Le comité technique s’est réuni du 25 au 26 février 2020 à Bukavu chef-lieu du Sud Kivu, pour finaliser les outils de gestion et du cadre de résultats, présenter le projet aux parties prenantes, garantir un bon échange d’informations et assurer l’implication, l’engagement et l’appropriation nationale du présent projet. Il regroupait les experts des 3 Agences, les partenaires étatiques et non-étatiques de mise en œuvre aux niveaux provincial et national.

Une mission de présentation du projet aux acteurs locaux, a eu lieu du 15 au 18 mai 2020 à Shabunda. Pour compléter le dispositif de démarrage du projet, chacune des agences BCNUDH, OIM et UNESCO, a donné des orientations sectorielles aux partenaires de chaque pilier, et affecté le staff complémentaire du projet.

Les activités ont commencé, bien que la première mission conjointe à Kigulube, n’ait pas encore eu lieu à cause de :

- La suspension des vols spéciaux de la MONUSCO et la fermeture de la base militaire de Shabunda, couplées aux rotations des troupes vers d’autres localités de conflits ouverts, pourtant nécessaire aux agences lead, pour l’accès et la sécurité, à Kigulube.
- La COVID 19 et l’état d’urgence sanitaire subséquente ainsi que les restrictions de voyage et de réunion.

Événements importants lié au projet prévu au cours des six prochains mois :

Il est prévu la première mission conjointe à Kigulube pendant les mois de novembre / décembre 2020. L’UNESCO a prévu l’achèvement de la case de la femme, l’implantation de la radio communautaire et l’organisation d’une campagne de sensibilisation sur les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) et le « vivre ensemble en paix » autour des sites miniers.

Le BCNUDH va lancer la formation des policiers des mines sur le respect des droits humains et la protection de la femme, et des femmes et filles leaders de divers secteurs, pour mettre en place un club des droits des femmes, et les activités d’assistance holistique aux victimes de violences basées sur le genre dans les sites miniers : la prise en charge médicale, psychosociale et la réinsertion socio – économique des victimes et la clinique juridique pour l’assistance juridique et judiciaire de ces mêmes victimes.

L'OIM va continuer une activité clef relative à la gouvernance institutionnelle et communautaire. Il s'agit du processus de sensibilisation des femmes actives dans les sites miniers artisanaux qui ont été identifiées lors d'une première mission en octobre et de leur regroupement et/ou intégration dans des coopératives minières artisanales.

L'impact humain du projet :

Le changement de comportement est un processus à long terme. Il est donc encore trop tôt d'évaluer l'impact humain réel du projet à ce stade. Néanmoins, on peut citer l'appropriation du projet par les autorités et partenaires nationaux, provinciaux et locaux. La reconnaissance de l'importance du projet par ces différents partenaires pose des bases solides pour assurer le succès de la mise en œuvre des activités.

Précisément, le fait pour le Chef traditionnel de la chefferie Bakisi (Mwami) de demander explicitement, à l'issue de la réunion de présentation du projet à Shabunda, son intégration dans la mobilisation communautaire pour la prévention des VSBG, prouve l'intérêt des leaders pour le projet. Ce chef traditionnel a déclaré : « Je souhaite me déplacer vers Kigulube pour que je parle personnellement aux chefs coutumiers qui doivent comprendre la nécessité d'accompagner ce projet et de promouvoir dès lors les droits des femmes dans la gestion de la communauté et des sites miniers ». Shabunda est une zone coutumière où la femme occupe un statut auxiliaire à celui de l'homme. L'engagement du Mwami, garant des coutumes, comme vecteur de changement, constitue un levier potentiel pour un impact réel du projet sur le plan humain à Kigulube.

Déjà, avec l'arrivée de l'équipe d'ACPD pour l'installation de la clinique juridique pour assistance légales, et l'équipe médicale du Centre Hospitalier Chahi (CH Chahi) pour l'assistance médicale, psychosociale et socio - économique à Kigulube, certaines victimes informées du projet, se sont déplacées des villages très lointains vers Kigulube pour solliciter la prise en charge médicale.

Partie II : Progrès par Résultat du projet

Résultat 1 : La participation des femmes et des filles à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières de Shabunda, et la protection de leurs droits sont systématisées et permettent un renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube (BCNUDH et UNESCO).

Etat actuel des progrès du résultat : **On track**

Résumé de progrès :

Pendant ces premiers mois de mise en œuvre, le focus a été mis sur la contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre, la consolidation des orientations et des approches et le démarrage des activités.

En ce qui concerne le renforcement du leadership féminin dans la résolution des conflits et le droit à la participation des femmes à tous les niveaux, la concertation avec les



autorités territoriales et locales a abouti à l'envoi d'une lettre par l'administrateur du territoire de Shabunda à la cheffe du poste d'encadrement administratif de Kigulube et du chef de groupement des Bamuguba sud, pour la mise à disposition d'un terrain visant à faciliter les activités du projet. Ce qui fut fait et un consultant ingénieur de construction a été envoyé sur place pour aider techniquement à opérer le choix du terrain et à produire le cahier de charges pour la construction de la case de la femme. L'entreprise de construction de la case va approvisionner le chantier en matériaux de construction en provenance de Bukavu, et prévoit de terminer les travaux en janvier 2021.

Aussi, le processus d'achat des matériels de la radio communautaire est lancé, les termes de références de la mission de l'ingénieur en Haute Fréquence ont été élaborés et le processus de son recrutement est en cours. L'implantation de la radio communautaire suivra la construction de la case de la femme.

Outre ces infrastructures, un accent a été mis sur l'identification des 80 femmes vectrices de changement pour la paix et la lutte contre les VSBG et des membres du cadre de dialogue qui seront formées sur la Communication pour le Changement de Comportement, la culture de la paix, la résolution pacifique des conflits, le genre et la lutte contre les VSBG.

Pour ce qui est de la promotion et la protection des droits des femmes et filles, le processus de contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre de l'assistance holistique aux victimes de violences basées sur le genre et de la mise en place du club des droits des femmes, a abouti à la Sélection de l'ONG ACPD et le Centre Hospitalier Chahi (CH Chahi), qui sont en train de monter le dispositif de prise en charge des victimes : le système de référencement des victimes entre les divers services offerts par les 2 organisations, , d'établir des contacts avec les autorités locales, les leaders religieux et communautaires, de faire l'organisation physique des cliniques pour préparer la réception des victimes, l'évaluation de la distance, la sélection des sensibilisateurs hommes et femmes et la formation de l'équipe cadre des cliniques sur les modalités pratiques de la prise en charge des victimes de VBG.

La mission prochaine des agences récipiendaires des fonds PBF à Kigulube permettra de peaufiner l'identification inclusive des bénéficiaires et le profilage participatif des nouveaux vecteurs de changement pour la prise en compte du genre et de la promotion de la culture de la paix ; poursuivre les échanges avec les acteurs locaux, et autres possibles partenaires dans l'atteinte de ce résultat.

Pour ce faire, la MONUSCO se mobilise pour sécuriser et accompagner la mission sur le terrain, en synergie avec le Plan d'Action de Shabunda⁴ qui avait abouti à l'arrestation, jugement et condamnation du chef de guerre Mai-Mai Kokodikoko à Kigulube.

Analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :

⁴ Pour davantage d'information sur ce plan, se référer au lien suivant : <https://peacekeeping.un.org/fr/lonu-et-ses-partenaires-en-rdc-lancent-le-plan-daction-pour-la-stabilisation-de-shabunda>.



United Nations
Peacebuilding

Les activités d'assistance holistique aux victimes de VBG sont destinées aux hommes, femmes, garçons et filles. Donc les besoins spécifiques de chaque victime seront pris en compte dans le paquet de services qui leur seront proposées, dans le volet médical, psychosocial, juridique et socio – économique ou scolaire selon le cas.

L'identification des participants aux formations a concerné aussi bien les femmes que les hommes, afin de renforcer la compréhension de la problématique du genre et des droits à la fois par les hommes et les femmes, et que chaque groupe contribue essentiellement à la protection et à l'autonomisation de la femme. La case de la femme vient compléter le dispositif d'autonomisation de la femme et le rééquilibrage des opportunités pour les femmes, afin que leurs besoins soient proprement identifiés et pourvus de manière durable dans leurs communautés.

C'est pour s'assurer de l'inclusion de tous dans le débat social, et de répondre au besoin d'information et de communication de tous les habitants (es), que la radio communautaire, qui est en cours d'implantation, émettra des émissions promotrices des droits, de la paix et du développement inclusif.

Résultat 2 : La légalité et la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement sont renforcées et les conditions de vie et de travail des femmes et communautés dans le secteur minier sont améliorées afin de renforcer la stabilité et la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube

Etat actuel des progrès du résultat : **On track**

Résumé de progrès :

La stratégie globale de mise en œuvre de toutes les activités de ce résultat, ainsi que la sous-stratégie sur l'intégration du genre dans la gestion des coopératives minières ont été élaborées et sont disponibles. Plus de 108 sites miniers ont été identifiés autour de Kigulube, ou seront identifiées, sensibilisées et soutenues les femmes actives qui seront regroupées en coopératives minières et /ou intégrer les coopératives minières existantes. Le contenu des modules pour les sessions de formation sur le nouveau code minier est déjà établi, après échange avec le Ministère Provincial des Mines, de même que les modules relatifs à la formation des inspectrices des mines.

En octobre 2020, un expert de l'OIM a effectué une mission conjointe à Kigulube avec un représentant du ministère provincial des mines, et identifié 12 sites miniers situés dans des villages sécurisés autour de Kigulube, notamment 8 sites aurifères et 4 stannifères. Au total, 250 femmes actives ont été identifiées et briefées sur le pilier gouvernance minière. Parmi elles, 30 femmes sachant lire, écrire et parler le français ont été sélectionnées et regroupées en équipes selon les sites miniers et villages autour de Kigulube et bénéficieront de formations directes sur la constitution des coopératives minières, sur le nouveau code minier et la négociation et vente des minerais.

Par ailleurs, six coopératives minières ont été identifiées lors de cette mission. Parmi elles, deux seulement ont été retenues dans le cadre du projet étant donné qu'elles sont

légalement constituées, opérationnelles, et leurs sites d'exploitation accessibles. Il s'agit de COMIDEKI Zam-Zam (Coopérative Minière pour le Développement de Kigulube) qui travaille l'exploitation l'aurifère et COMASHA (Coopérative minière des artisans de Shabunda) qui fait l'exploitation stannifère.

Des réunions techniques ont été organisées avec des agents des services techniques locaux (SAEMAPE & Division des Mines), des membres des Coopératives minières ainsi qu'avec les membres de la thématique mine de la société civile, pour procéder à l'identification des bénéficiaires pour la formation sur la certification des minerais « Libres de conflit » et sur la gestion du secteur minier artisanal. Ces réunions ont également permis de contacter et réunir tous les acteurs clés impliqués dans le secteur d'exploitation minière artisanale de la zone du projet susceptible d'être membres du comité du CLS (Comité Local de Suivi des activités minières), en vue de sa restructuration.

Les performances managériales et opérationnelles des services techniques ont également été évaluées, ce qui a abouti à l'identification de leurs besoins en équipements.

Un comité gouvernemental chargé de finaliser et de valider les modules de la session de formation des inspectrices des mines a également été mis en place. Ceci a abouti au développement d'un programme détaillé de formation et à l'identification et validation des formateurs pour la session prévue en début d'année prochaine.

De plus, une ONG locale a été sélectionnée pour restructurer et renforcer le comité local de suivi (CLS) des activités minières, et de mettre en œuvre la formation des agents des services techniques du ministère provincial des mines, des acteurs de la société civile et de la police des mines sur la gestion des incidents miniers. Un cadre de concertation entre les agents étatiques, les acteurs de la société civile et les femmes dans les zones d'exploitation minière artisanale devra aussi être établi.

Analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :

C'est pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'exploitation minière que le projet soutient les femmes dans ces sites. Leur intégration dans les coopératives minières va redresser la balance et assurer leur pleine participation dans ce secteur, pour la prise en compte des besoins des femmes dans les mines, et la pleine contribution de la femme dans le développement de Kigulube.

Les 3 agences mutualiseront leurs actions de formation et de renforcement des capacités pour relever la situation des femmes à Kigulube, et travailler avec elles sur leurs besoins réels, selon leur domaines et leurs avis.

Partie III : Questions transversales

<p>Suivi : Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport</p> <p><i>Le projet est encore dans sa phase de démarrage des activités sur le terrain. Aucune activité de suivi n'a encore été conduite.</i></p>	<p>Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? <i>Pas toutes</i></p> <p>Résultat 1 : 600 femmes et hommes participent activement à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières à travers la radio communautaire et la case de la femme</p> <p>1.1.1 Au moins 600 femmes sont impliquées dans la prévention / résolution des conflits liés a exploitation minière</p> <p>1.2.1 Au moins 600 femmes ciblées qui estiment que leurs conditions de vie sont améliorées par des bénéfices socio-économiques dans les activités minières</p> <p>1.3.1 Au moins 700 femmes et filles estiment que leurs droits sont mieux protégés et promus par Club des droits des femmes</p> <p>1.4.1 Au moins 50% des victimes sont enregistrées pour l'assistance holistique en matière de VSBG.</p> <p>Résultat 2 : Au moins 50% des bénéficiaires ciblés, femmes qui estiment que leurs droits et leurs conditions de vie se sont améliorés dans le secteur minier par la légalité et la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement</p> <p>2.1.1. Au moins 300 femmes participent activement dans la gestion et aux prises des décision dans les mines artisanales</p> <p>2.2.1 Au moins 50% de cas de contentieux enregistrés en matière minière impliquant les femmes</p> <p>2.2.2 Au moins 500 femmes estiment que leur droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers</p> <p>Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? <i>Non, pas encore.</i></p>
<p>Evaluation : Est-ce qu'un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?</p> <p><i>Non.</i></p>	<p>Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 44 796.79 USD</p> <p>Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l'évaluation : <i>RAS car le projet est à 7 mois de sa clôture.</i></p>
<p>Effets catalytiques (financiers) : Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non</p>	<p>Nom de donateur: RAS Montant (\$): RAS</p>

<p>PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet.</p>	
<p>Autre : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires?</p>	<p><i>La pandémie à COVID-19 a globalement impacté la mise en œuvre des activités du projet. Les mesures de restriction imposées sous l'état d'urgence par les autorités congolaises au mois de mars 2020, n'ont pas permis de se rendre vers le site du projet et d'assurer la mise en œuvre ponctuelle de certaines activités de formation. Le confinement de la ville de Bukavu de mars à septembre 2020, par rapport au reste de la province du Sud Kivu, la distanciation sociale et l'interdiction de réunir plus de 20 personnes sont autant de mesures barrières qui ralentissent la mise en œuvre des activités du projet.</i></p> <p><i>Aussi, les conflits dans la province de l'Ituri, ont amené la MONUSCO à suspendre les vols spéciaux vers les autres localités en vue de se concentrer sur lesdits conflits, entraînant la fermeture de certaines bases militaires (telle Shabunda) et la rotation des troupes qui va avec, retarde la disponibilité des troupes pour la sécurisation du site du projet, avant la descente des staffs membres de l'équipe du projet.</i></p> <p><i>Néanmoins, un plan de travail trimestriel (mars - juin) avait été élaboré pour atténuer les impacts de la Covid-19 et assurer la mise en œuvre des activités à distance.</i></p>

Partie V : COVID-19

1) Ajustements financiers :

Les activités de formation et de rassemblement nécessitent l'achat du matériel de protection contre la COVID 19 ; et la nécessité de réduire le nombre des personnes qui participent aux activités afin de s'aligner sur les mesures de restrictions imposées par le Gouvernement congolais en réponse à la pandémie, avec le risque de multiplier les séances de formation ou de sensibilisation.

L'indisponibilité des vols de la MONUSCO a entraîné des voyages de partenaires par route, et autres vols payant (ECHO flight pour OIM), augmentant ainsi le coût de la logistique et des opérations, dépenses qui étaient faiblement pris en compte dans l'élaboration du budget initial du projet

\$50 pour achat de matériel de protection, par session
\$ 100 par personne, par vol ECHO

2) Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

Les reports multipliés de la mission inter-agences ont ralenti la mise en œuvre des activités dans l'ensemble.

3) Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

- Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication
- Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables
- Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières
- Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes
- Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »
- Autres (veuillez préciser): Ajustements logistiques du projet aux restrictions imposées par le Gouvernement en réponse à la pandémie de Covid-19.

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet
N/a

Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :

	Indicateurs	Données de Base	Cible de fin de projet	Étapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Résultat 1 La participation des femmes et des filles à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières de Shabunda, et la protection de leurs droits sont systématisées et permettent un renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube	Indicateur 1.a Pourcentage de femmes et filles qui participent activement	0	600 femmes et hommes Au moins 60% des bénéficiaires ciblés	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18 ^e mois	ON TRACK Les structures communautaires, à savoir la radio communautaire et la case de la femme, de même que la clinique juridique et le centre de santé, sont en train d'être mises en place pour faciliter la réhabilitation des victimes, et la pleine participation de la femme.	
Produit 1.1 Les conditions de vie et de travail des femmes ainsi que leur participation aux bénéfices socio-économiques dans les	Indicateur 1.1.1 Nombre de femmes impliquées dans la prévention / résolution des conflits liés à exploitation minière	0	Au moins 600 femmes	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18 ^e mois	ON TRACK - Profilage des leaders hommes et femmes à impliquer dans le programme de changement de comportement et de culture de la paix pour faciliter la validation	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Données de Base	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
activités minières, sont améliorées.					<p>des participants au programme de changement de comportement et de culture de paix.</p> <ul style="list-style-type: none">- Préparation de construction de la case de la femme dont le cahier de charge est déjà produit et donne une idée sur le type de case à construire ainsi que les besoins en équipement de la maison.- Profilage et identification participatif des nouveaux vecteurs de changement de comportement en faveur de la prise en compte du genre et de la promotion de la culture de la paix- La mise en place et l'appui au fonctionnement du cadre d'échange ainsi que la formation des 80 vecteurs de changement interviendront au mois d'octobre	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Données de Base	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Produit 1.2 Les conditions de vie et de travail des femmes ainsi que leur participation aux bénéfices socio-économiques dans les activités minières, sont améliorées.	Indicateur 1.2.1 Nombre de femmes ciblées qui estiment que leurs conditions de vie sont améliorées.	0	Au moins 600 femmes	12 mois du démarrage du projet, et au 18 ^e mois	PAS ENCORE DEMARREE - La création des groupes d'épargnes et d'entraide dépend des critères de sélections qui doivent être minutieusement établis de manière participative et inclusive. - Le technicien de radiofréquence (Haute Fréquence – HF) pour l'étude de faisabilité de la radio communautaire est déjà disponible et n'attend que l'achèvement de la construction de la case pour débiter avec les travaux d'implantation de la radio communautaire. - Les TDR de sa mission sur terrain sont déjà élaborés et le processus de son recrutement est en cours.	
Produit 1.3 Les droits des femmes et filles des communautés des zones minières sont promus et protégés	Indicateur 1.3.1 Nombre de femmes et filles qui estiment que leurs droits sont mieux protégés et promus.	0	Au moins 700 femmes et filles	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18 ^e mois	ON TRACK - Le processus de contractualisation avec le partenaire de mise en œuvre pour la mise en place du club	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Données de Base	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					des droits des femmes, a été finalisée. - La mission prochaine à Kigulube permettra de peaufiner l'identification inclusive des bénéficiaires (membres du club des droits de la femme, et les personnes à former sur les droits humains, des 80 vecteurs de changement) et les potentiels partenaires pour l'atteinte de ce résultat.	
	Indicateur 1.3.2 Pourcentage des victimes des cas de VBG enregistrées	0	Au moins 50% des victimes enregistrées	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18 ^e moi	ON TRACK - Le processus de contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre de l'assistance holistique aux victimes de violences basées sur le genre, a été finalisé. - L'ONG ACPD et le Centre Hospitalier Chahi (CH Chahi) sont descendus a Kigulube, et sont en train de monter le dispositif de prise en charge des victimes.	

	Indicateurs	Données de Base	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Résultat 2 La légalité et la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement sont renforcées et les conditions de vie et de travail des femmes et communautés dans le secteur minier sont améliorées afin de renforcer la stabilité et la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube	Indicateur 2.1 Pourcentage de femmes qui estiment que leurs droits et leurs conditions de vie se sont améliorés	0	Au moins 50% des bénéficiaires ciblés	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18 ^e mois Rapport de mise en œuvre / d'évaluation ; Enquêtes de perception	ON TRACK 250 femmes actives ont été identifiées et briefées sur le pilier gouvernance minière. Parmi elles, 30 ont été sélectionnées et regroupées en équipes selon les sites miniers et villages autour de Kigulube et bénéficieront les formations directes.	
Produit 2.1 La gouvernance institutionnelle et communautaire est améliorée.	Indicateur 2.1.1 Nombre de femmes qui participent activement dans la gestion et aux prises des décisions dans les mines artisanales		Au moins 300 Femmes	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18 ^e mois	ON TRACK Parmi les 108 sites miniers identifiés autour de Kigulube ayant des femmes actives dans l'exploitation minière artisanale, 12 ont été retenus (dont 8 pour l'exploitation aurifère et 4 pour l'exploitation stannifère) lors de la mission du mois d'octobre 2020. Les restes de ces sites ne sont pas accessibles et sont situés dans	Les mesures prises par le gouvernement de la RDC dans le cadre de la crise du COVID-19 (restrictions relatives à la liberté de mouvement et d'assemblée notamment) nous empêchent de faire librement des missions vers la zone du projet et d'organiser des



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Données de Base	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					<p>les zones où il y a plus de l'insécurité. 250 femmes actives ont été identifiées comme bénéficiaires directes et indirectes du pilier gouvernance minière.</p> <p>Les contenus des modules de formation des inspectrices des mines ont été définis par une équipe conjointe des experts des services techniques (SAEMAPPE et Division provinciale des mines) du ministère provincial des mines, de la société civile et de l'OIM.</p>	<p>réunions/formations de plus de 20 personnes.</p> <p>Néanmoins, en octobre, suite à une diminution des restrictions COVID, l'OIM a pu lancer le processus d'identification des bénéficiaires et a procédé ensuite à leur regroupement en coopérations, ainsi que des activités de formation initiale dans la zone cible. Les autres activités contribuant à cet indicateur seront pleinement lancées d'ici la fin de 2020.</p>



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Données de Base	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Produit 2.2 Les droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers.	Indicateur 2.2.1 Pourcentage de cas résolus, en matière de droits économiques, sociaux et culturels autour des carrés miniers	0	Au moins 50% de cas de contentieux enregistrés	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois Rapports de mise en œuvre / d'évaluation ; Enquêtes de perception	ON TRACK Le processus de mise en place de la clinique juridique est en cours, pour apporter l'appui juridique aux femmes du secteur des mines à Kigulube	
	Indicateur 2.2.2 Nombre de femmes qui estiment que leur droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers.	0	Au moins 500 femmes	Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois Rapports de mise en œuvre / d'évaluation ; Enquêtes de perception	ON TRACK Les activités de promotion et protection des droits économique, sociaux et culturels vont démarrer pendant la mission à Kigulube	



United Nations
Peacebuilding